



Programme 2007

Appel à projets n° 3-22

Date limite de réception des réponses : **2 novembre 2007**

Application de la méthode « bilan carbone® » aux activités de gestion des déchets

Contexte

La méthode « Bilan Carbone® » développée par l'ADEME a pour objectif de permettre à toute activité industrielle ou tertiaire d'estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui résultent des processus physiques nécessaires à son existence, où que ces processus aient lieu. Les émissions prises en compte sont tout d'abord les émissions directes de l'activité considérée. Mais la méthode englobe aussi les émissions qui ne sont pas issues directement de l'activité considérée mais résultent de processus nécessaires à l'entreprise ou l'activité : transports de marchandises ou de personnes, fabrication des matériaux ou production des services consommés, etc. La méthode tient également compte des émissions engendrées par les produits ou services « fabriqués » par l'entité qui fait son Bilan Carbone®, dans le cadre de leur utilisation, ainsi que des émissions engendrées par les traitements de fin de vie de ces produits ou services.

Dans la très grande majorité des cas il n'est pas envisageable de mesurer directement les émissions de GES résultant d'une action donnée. La seule manière d'estimer ces émissions est souvent de les obtenir par le calcul, à partir de données dites d'activité : nombre de camions qui roulent et distance parcourue, nombre de tonnes d'acier achetées, etc. La méthode Bilan Carbone® a précisément été mise au point pour permettre de convertir ces données d'activités en émissions estimées de GES, exprimées en équivalent carbone, en utilisant pour ce faire des paramètres de conversion appelés des facteurs d'émission.

Qu'ils soient issus de la littérature ou spécialement mis au point pour cette méthode, les facteurs d'émission sont souvent le fruit d'approximations. En outre, les facteurs d'émission « déchets » de la méthode ADEME ne s'appliquent pas spécifiquement à des activités de traitement de déchets, mais plutôt à la gestion des déchets d'autres activités. Pour faire le bilan carbone d'une filière de traitement de déchets, il convient donc de décrire les étapes de l'activité considérée de manière fine (consommations énergétiques et de matières premières, émissions, etc.) et d'utiliser des facteurs d'émissions « déchets » qui soient les plus pertinents possibles.

1 – Objectifs

Deux types de questions se posent auxquelles RECORD souhaite apporter des éléments de réponse à terme. Il s'agit

- d'une part de réaliser une analyse critique et une actualisation des facteurs d'émission « déchets » utilisés dans la méthode, et
- d'autre part de mettre en lumière les points critiques d'application de la méthode « bilan carbone » à des activités de gestion de déchets.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des personnes faisant des bilans de leurs émissions de GES de travailler avec les mêmes chiffres pour le traitement des déchets, établis en concertation avec la profession.

En fonction de ses compétences et de son expérience du sujet, le proposant pourra se concentrer sur l'un ou l'autre de ces aspects ou chercher à les aborder de front.

- Pour le premier point, l'étude devra s'appuyer sur les travaux récents (septembre 2006) réalisés par EPE (protocole GES pour le secteur déchets) en cherchant à combler certaines lacunes comme par exemple la prise en compte des émissions évitées par le recyclage.
- Pour le second point, l'étude visera à identifier les problèmes rencontrés et à proposer des pistes d'amélioration dans l'application de la méthode aux activités de gestion de déchets, tels que par exemple la difficulté d'envisager des doubles unités fonctionnelles (traiter des déchets et produire de la matière ou de l'énergie) ou la définition des frontières temporelles.

2 - Contenu de l'étude / Programme de travail

Le programme de travail comporte les étapes suivantes. Le proposant peut se focaliser sur certaines d'entre elles en fonction de son expérience du sujet.

- Analyse critique des facteurs d'émission relatifs aux filières de traitement des déchets ;
- Synthèse des données et établissement de facteurs d'émission actualisés basés sur l'état de l'art des connaissances des acteurs du secteur (protocole EPE) ;

- Choix de quelques cas d'étude permettant d'identifier les points critiques d'application de la méthode à des activités de gestion de déchets (au moins une filière de valorisation matière et une filière de valorisation énergétique) ;
- Mise en œuvre de la méthode Bilan Carbone® sur ces cas types et proposition d'amélioration.

Toute structure candidate indiquera dans sa réponse si les personnes en charge de ce projet ont suivi le programme de formation de la méthode Bilan Carbone® et de ce fait si elle dispose des droits d'utilisation de celle-ci.

3 - Durée de l'étude

12 mois

4 - Cadre budgétaire :

30 000 à 40 000 € HT - en fonction du spectre couvert par la réponse -

5 - Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de RECORD : www.record-net.org

Les réponses sont à retourner pour le **2 novembre 2007** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni par courrier à l'adresse suivante :

**RECORD, Bât. CEI 1
BP 2132
69603 VILLEURBANNE cedex**

ET par courriel à : contact@record-net.org

6 - Remarque

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire).